Communiqué de presse

La Centrale agricole au cœur des efforts pour l'économie circulaire

Montréal, le 8 octobre 2026 – Anticipant l'initiative annuelle du Conseil de l'innovation circulaire, qui désigne octobre comme le Mois de l'économie circulaire, la Centrale agricole a récemment publié son *État des lieux de l'économie circulaire*. Le document recense plus d'une trentaine de synergies conçues par ses membres entre 2024 et 2025. Favorisant les circuits courts et la réduction du gaspillage alimentaire, chacune d'entre elles contribue, à son échelle, à préserver la planète.

Des fruits destinés à la poubelle au service du café de spécialité, un transport mutualisé pour la livraison sur les marchés, du marc de raisin utilisé pour la production de cidre, la drêche orientée vers la production de champignons, etc.

La liste des coopérations et synergies entre les 25 entreprises membres de la Centrale agricole est longue. En effet, de 28 synergies industrielles ont été documentées en 2023 puis une quarantaine recensées entre 2024 et 2025 par les membres eux-mêmes!

Si certaines d'entre elles n'ont pas abouti, l'enquête interne d'impact 2026, réalisée en mai dernier, a permis de comptabiliser 28 coopérations et synergies. Autrement dit, le mouvement se poursuit. Une étude approfondie en cours permettra de confirmer ces chiffres sous peu.

À quoi servent ces synergies?

Économiser de l'argent, protéger l'environnement en accompagnant les politiques vers le zéro déchet, augmenter la productivité de son entreprise ou encore contribuer à *« construire durablement la ville de demain »* [notre slogan], les motivations des membres de la Centrale agricole s'avèrent multiples.

« La coopération et les synergies constituent l'ADN de nos membres. Il s'agit d'un prérequis pour le comité de sélection des nouvelles entreprises accueillies à la Centrale agricole. *»* — Kevin Drouin-Léger, coordonnateur de la Centrale agricole

Pour en savoir plus, cliquez ici.

À PROPOS DE LA CENTRALE AGRICOLE

Depuis 2019, année de sa création, la Centrale agricole offre des locaux abordables et adaptés aux entreprises membres, à savoir des producteurs agricoles urbains ainsi que des acteurs du secteur agroalimentaire québécois. Elle accompagne les entrepreneuses et entrepreneurs dans le cadre de parcours d'incubation et d'accélération tout en assurant le transfert des connaissances en matière d'agriculture urbaine. Elle se veut aussi un espace d'innovation et d'expérimentation sur l'économie circulaire afin que les entreprises agricoles urbaines jouent un rôle dans la transition écologique des villes. Enfin, elle favorise la résilience entrepreneuriale et la réduction du gaspillage alimentaire.

Contact presse :
Nora Azouz
Tél. : 438-270-9441
nora@centrale.coop